



Assurances

Votre société indépendante
de courtage en assurances

RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



POUR RENVOYER VOTRE DEMANDE, MERCI DE NOUS LA RETOURNER SOIT :

• **PAR COURRIER À**

PFA Assurances
31 Boulevard Jean Mathon
07200 AUBENAS

• **PAR FAX AU**

09 55 93 21 70
(Tél. 09 50 93 21 70)

• **PAR MAIL À**

contact@pfa-assurances.fr

www.pfa-assurances.fr

RCS AUBENAS 502 149 776 - ORIAS N° 08040624

Analyse du risque

TRAVAUX EFFECTUÉS HORS DE L'ENCEINTE DE L'ENTREPRISE

OUI NON

Si oui :

- L'entreprise effectue-t-elle des travaux par points chauds hors de son enceinte ? OUI NON
Si oui : ces travaux sont-ils exécutés avec permis de feu ? OUI NON
- Ces travaux sont-ils effectués en milieu industriel très sensible (industrie du bois, de la chimie, des hydrocarbures, des matières plastiques) ? OUI NON
- Pourcentage de l'activité globale : % du CA

BIENS APPARTENANT À DES TIERS

- Des prestations sont-elles effectuées sur ou avec des biens appartenant à des tiers ? OUI NON

Si oui :

Nature de ces biens :

Valeur moyenne (unité, lot ou globale) :

Prestation effectuée :

Pourcentage de l'activité : % du C.A.

SOUS-TRAITANCE

- Est-il fait appel à des sous-traitants ? OUI NON

Si oui :

Nature des interventions sous traitées :

Pourcentage des activités sous-traitées : % du C.A.

FAUTE INEXCUSABLE

- Des travaux manuels sont-ils effectués sur des **postes à risque** ? OUI NON

C'est-à-dire des postes avec des travaux en hauteur, des travaux dans des atmosphères agressives (telles que l'exposition aux bruits, aux vibrations, aux poussières...), des travaux avec usage intensif de matériels dangereux, de sources d'énergie fortes, ou, en produits chimiques ou métalliques agressifs.

- Préciser la nature des postes à risque :

ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT

- L'installation relève-t-elle, au sens du code de l'environnement, d'un des trois régimes suivants :

- **Autorisation ?** OUI NON

Si oui : Etude d'une garantie par contrat spécifique RC atteintes à l'environnement

- **Enregistrement ?** OUI NON

Si oui : Etude d'une garantie par contrat spécifique RC atteintes à l'environnement

- **Déclaration ?** OUI NON

Si oui :

Nature des produits :

Quantité stockée :

SOURCES DE RAYONNEMENTS IONISANTS

- L'entreprise utilise-t-elle des sources de rayonnements ionisants soumises à :

- **Autorisation ?** OUI NON

Si oui : Etude d'une garantie par contrat spécifique

- **Déclaration ?** OUI NON

- **Exemption ?** OUI NON

Précédent assureur

■ **Société d'Assurance garantissant l'entreprise jusqu'à aujourd'hui :**
(Dans toute la mesure du possible joindre une copie du contrat.)

■ **Budget assurance Responsabilité civile actuel :**

■ **Ce contrat a-t-il été résilié par l'assureur ?** OUI NON
Si oui

Pour quel motif ? : résiliation après sinistre pour non-paiement de prime
 à l'échéance autre (à préciser)

Litiges et réclamations survenus au cours des cinq dernières années (y compris faute inexcusable suite à accident du travail ou maladie professionnelle) :

Date	Circonstances	Nature	Clos sans suite	Montants		
				Réglé par l'assurance	Réglé par vous	Evaluation restante

Responsabilité des Dirigeants (RCMS)

En complément du contrat d'assurance Responsabilité Civile de votre entreprise, pensez à votre responsabilité personnelle encourue quotidiennement dans l'exercice de vos fonctions de Dirigeant.

Pour bénéficier d'une couverture dédiée, précisez les points suivants :

■ Les filiales et les entités extérieures de votre entreprise sont exclusivement implantées en France ou dans des pays de l'Espace Economique Européen. OUI NON

■ Votre entreprise, ses filiales et ses entités extérieures ne sont cotées sur aucun marché boursier réglementé, ni en France ni à l'étranger. OUI NON

■ Les situations financières de votre entreprise et de chacune de ses filiales sont positives (Résultat d'exploitation, Résultat net et Capitaux propres positifs) sur les deux derniers exercices. OUI NON

■ Votre entreprise et ses filiales n'ont pas connaissance, après vérifications, de faits, circonstances et/ou fautes susceptibles de donner lieu à une réclamation à l'encontre de leurs dirigeants et/ou de ceux de leurs entités extérieures. OUI NON

■ Votre entreprise et ses filiales n'ont pas connaissance, après vérifications, de réclamations introduites à l'encontre de leurs dirigeants et/ou de ceux de leurs entités extérieures. OUI NON

Si vous avez répondu « non » à au moins une des questions ci-dessus, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer les derniers comptes consolidés (ou à défaut, les derniers comptes sociaux) de votre entreprise et de chacune de ses filiales.

Le montant de garantie conseillé est de 10 % du CA.
 Si vous souhaitez un devis pour un montant différent, merci de préciser ce montant :

- Je reconnais avoir été informé(e) conformément à l'Article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée :
- du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances ;
- que les destinataires des données personnelles me concernant pourront être d'une part, et en vertu d'une autorisation de la Commission nationale de l'Informatique et Libertés, les collaborateurs, tant en France qu'au Maroc, de l'assureur responsable du traitement dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution des contrats d'assurances, et d'autre part, ses intermédiaires, réassureurs, organismes professionnels habilités ainsi que les sous-traitants missionnés ;
- que mes données peuvent être utilisées dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du Groupe auquel il appartient ;
- que je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA, Service Information Clients, 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex pour toute information me concernant ;
- que les données recueillies par l'assureur lors de la souscription et les actes de gestion peuvent être utilisées par le Groupe AXA à des fins de prospection commerciale auxquelles je peux m'opposer en cochant la case ci-contre :

Fait à le

Le proposant